



Programme Triathlon du Lagon

Vendredi 24 septembre 2021

16h00 - 21h00	Retrait des dossards Triathlon L du Lagon
19h00 - 21h00	Pasta party

Samedi 25 septembre 2021



TRIATHLON
DU LAGON
NOUVELLE-CALÉDONIE

6h15 - 7h	Ouverture du parc à vélo
7h	Briefing
7h45	Départ féminines Triathlon L du Lagon
7h55	Départ masculins Triathlon L du Lagon
8h00	Départ équipes Triathlon L du Lagon
11h40	Arrivée estimée 1 ^{er} concurrent
13h45	Ouverture du parc à vélo au départ course à pied du dernier concurrent
16h15	Barrière horaire arrivée dernier concurrent
16h30	Remise des prix Triathlon L du Lagon
19h00	Dîner après-course



Inscriptions Triathlon L du Lagon

Le Triathlon L du Lagon, épreuve ouverte à partir de la catégorie Senior (20 ans)
Trois tarifs en fonction de la date de l'inscription, auxquels s'ajoutent 100F de frais de gestion au moment de l'inscription sur InLive.

Tarif licenciés FFTRI :

- Individuel 11 000 F jusqu'au 15 août 2021 23h59
- Par équipier 5 500 F jusqu'au 15 août 2021 23h59

- Individuel 13 000 F jusqu'au 5 septembre 2021 23h59
- Par équipier 6 500 F jusqu'au 5 septembre 2021 23h59

- Individuel 15 000 F jusqu'au 19 septembre 2021 23h59
- Par équipier 7 500 F jusqu'au 19 septembre 2021 23h59

Tarif non-licenciés FFTRI :

- Individuel 12 000 F jusqu'au 15 août 2021 23h59
- Par équipier 6 500 F jusqu'au 15 août 2021 23h59

- Individuel 14 000 F jusqu'au 5 septembre 2021 23h59
- Par équipier 7 500 F jusqu'au 5 septembre 2021 23h59

- Individuel 16 000 F jusqu'au 19 septembre 2021 23h59
- Par équipier 8 500 F jusqu'au 19 septembre 2021 23h59

Le coût d'inscription inclut le coût du dîner d'après-course du samedi soir, ainsi qu'un *welcome pack* **Triathlon du Lagon**



Cependant, pour la pasta party du vendredi soir, les tickets seront à acheter séparément sur InLive.



Assurance PASS Compétition pour les non-licenciés

PASS Compétition : Assurance fédérale obligatoire pour les **non-licenciés**.

Pour le Triathlon L du Lagon 2021, les athlètes devront être nés au plus tard le 31/12/2001

Le PASS Compétition (assurance fédérale) est inclus dans le tarif de l'inscription pour les non-licenciés.

Toute personne devant souscrire un PASS Compétition est informée :

- Qu'elle bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès d'Allianz.
- Que le PASS Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ; qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
- Que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance, les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale
- Que les dégâts, que les tiers pourraient occasionner à son vélo ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité fédérale.

Les triathlètes non-licenciés doivent remplir et charger le formulaire PASS Compétition FFTRI lors de l'inscription (document à télécharger lors de l'inscription).

Conditions d'annulation d'inscription

Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation non justifiée de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription.

L'annulation de l'inscription est possible en cas de force majeure, pour motif médical sur présentation d'un certificat médical aux organisateurs.

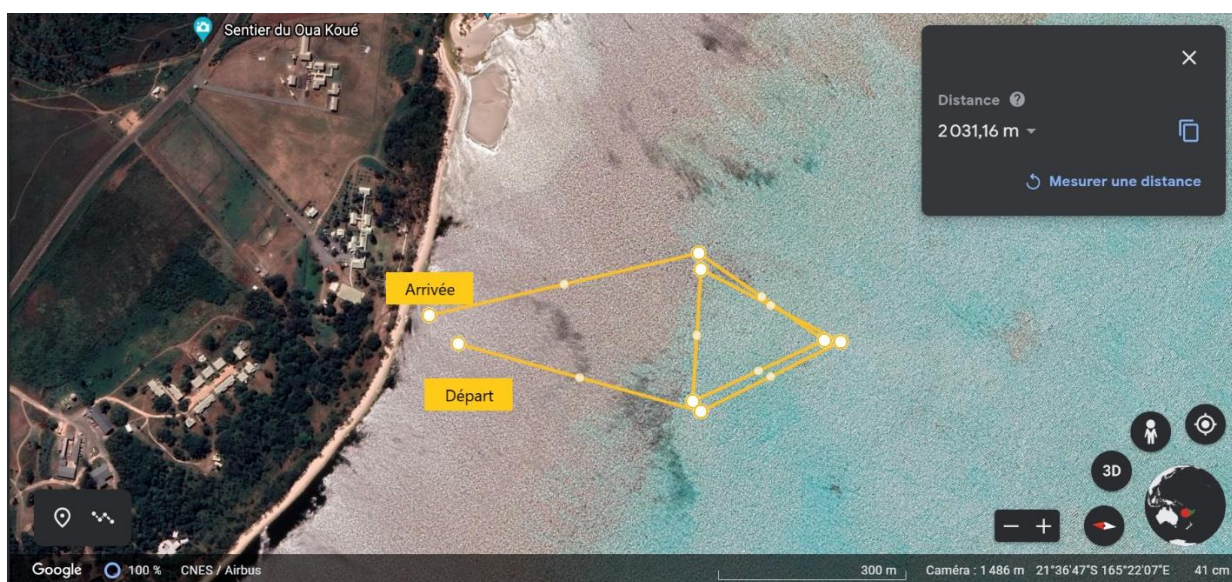
Les frais bancaires InLive ne seront toutefois pas remboursables.



Parcours Triathlon L du Lagon

NATATION

- 1 boucle de 2000 m devant le centre d'accueil de Poé
Parcours soumis à modification selon les exigences administratives liées au risque requin ou autre aléa.
L'organisation est susceptible de communiquer à ce sujet jusqu'au jour même de la course
- L'horaire limite pour la sortie du parc vélo est fixé à **9h10**
- La partie natation se déroule dans le lagon de Poé à Bourail, sur le Domaine de Déva
- Le port de la combinaison est interdit
- 7h45 Départ 1ère vague : [féminines](#)
- 7h55 Départ 2ème vague : [masculins](#)
- 8h00 Départ 3ème vague : [équipes](#)





VÉLO

- 3 boucles de 30 km
Parcours soumis à modification en fonction des conditions sur la route
L'organisation est susceptible de communiquer à ce sujet jusqu'au jour même de la course
- Temps limite vélo à l'arrivée au parc à vélo : **13h30**
- Le long du parcours vélo vous trouverez une zone de ravitaillement au CAP de part et d'autre de la route : eau, boisson énergétique, fruits
Chaque cycliste ayant besoin de remplir son bidon devra s'arrêter pour le faire
Les cyclistes ayant plusieurs bidons pourront en laisser un vide pour qu'il soit rempli et récupéré au passage suivant
- Les athlètes doivent respecter le code de la route.
- La route étant ouverte à la circulation, les règles de prudence sont de rigueur.





COURSE À PIED

- 4 boucles de 5 km
- L'horaire limite pour l'arrivée course à pied est fixé à **16h15**
- Le long du parcours course à pied vous trouverez une zone de ravitaillement au CAP : eau, boisson énergétique, fruits. Au demi-tour, un élastique sera passé au poignet des coureurs pour compter le nombre de tours effectués. Un ravitaillement en eau uniquement sera mis en place à ce demi-tour
- La route étant ouverte à la circulation, les règles de prudence sont de rigueur.



PARCOURS GLOBAL





Règlement du Triathlon L du Lagon

Le Triathlon L du Lagon se compose de 3 disciplines : 2000 m de natation, 90 km de vélo et 20 km de course à pied.

- En natation, il s'agit d'effectuer 1 boucle de 2000 mètres
- En vélo, 3 boucles de 30km
- En course à pied, 4 boucles de 5 km

Pour les non-licenciés FFTRI

- Le PASS Compétition doit être dûment complété.
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition doit être fourni aux organisateurs.
- Les coureurs en équipe-relais licenciés FFN, FFC ou FFA ne sont pas dans l'obligation de présenter un certificat médical s'ils fournissent à l'organisation une copie de leur licence FFN, FFC ou FFA lorsqu'ils concourent uniquement en natation, vélo ou course à pied.
- Toute personne devant souscrire un PASS Compétition est informée :
 - Qu'elle bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès d'Allianz.
 - Que le PASS Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne ; qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
 - Que son vélo ne bénéficie d'aucune couverture assurance, les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
 - Que les dégâts que les tiers pourraient occasionner à son vélo ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité fédérale.

L'organisateur attire votre attention sur l'intérêt que vous avez à souscrire un contrat d'assurance de personne, couvrant les dommages corporels auxquels peut vous exposer votre pratique sportive.

Vous avez la possibilité de souscrire des garanties, atteinte corporelle complémentaires facultatives permettant de renforcer les garanties de bas du contrat.

Vous avez la possibilité de souscrire des garanties optionnelles "dommages au vélo". En effet, les dommages aux vélos ne sont pas garantis y compris en responsabilité civile lors de la collision entre triathlètes ou de vol.



Briefing

- Un briefing complet sera envoyé par mail une semaine avant l'épreuve.
- La puce de chronométrage devra être portée autour de la cheville gauche durant l'épreuve et être rendue à la fin de la course.
- Le port du bonnet fourni par l'organisation est obligatoire
- Des autocollants fournis par l'organisation devront être collés sur votre casque de vélo et sur la tige de selle de votre vélo
- Le drafting est strictement interdit, si un concurrent est surpris par un commissaire, il sera sanctionné de 5 minutes de pénalité qu'il devra effectuer avant de repartir pour la course à pied (carton bleu)
Les cyclistes souhaitant doubler un concurrent moins rapide devront le faire en 30 secondes, en s'écartant suffisamment de celui-ci.
- Le port du dossard est obligatoire pour la partie course à pied.
Il ne faudra pas réduire la taille du dossard fourni, ni modifier sa forme. Le dossard peut être porté sur une ceinture porte-dossard fixé en 2 ou 3 points.
- Pas de ravitaillement extérieur en dehors de ceux fournis par l'organisateur. Toute aide extérieure est interdite, qu'elle soit matérielle ou alimentaire. En cas de non-respect de ce principe, le concurrent se verra disqualifié (carton rouge)
- Les casques audios, considérés comme une aide à l'effort sont interdits sur l'ensemble des épreuves.
- Tout athlète n'ayant pas respecté l'éthique environnementale de l'épreuve durant la course pourra être sanctionné par un des commissaires de course. Les déchets doivent être déposés dans les zones réservées sous peine de disqualification immédiate (carton rouge).
Il est absolument interdit de jeter des déchets en dehors des zones délimitées.
- La remise des prix est prévue le samedi 25 septembre 2019 à 16h30.



Les temps limites

- Départ de l'épreuve : **7h45** départ des féminines
- Départ des masculins **7h55**
- Départ des équipes **8h00**
- Horaire limite fin de la natation : 9h00
- *Fin de la 1ère boucle vélo (30 km) : 10h30*
- *Fin de la 2e boucle vélo (60 km) : 11h55*
- Horaire limite arrivée vélo : **13h30**
- Fin de la 2e boucle course à pied (10 km) : **14h50**
- Horaire limite arrivée course à pied : **16h15**

Annulation de l'épreuve

En cas d'annulation pour catastrophe climatique dont la responsabilité n'incombe pas à l'organisateur (cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décisions des autorités administratives...) aucune inscription ne pourra être remboursée, le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur.

En revanche l'organisateur s'engage à proposer un parcours de repli lorsque cela est possible, si l'une des disciplines doit être modifiée ou annulée.

Réglementation

L'organisateur a le droit de refuser une inscription pour des raisons de bon fonctionnement de l'épreuve ou pour des raisons exceptionnelles pour le bon déroulement de celle-ci.

Collez l'autocollant avec votre numéro de dossard sur votre sac d'après course. Posez votre sac à côté de votre vélo. Attention : aucun autre sac ne sera toléré dans le parc à vélo, à vous de faire le nécessaire pour regrouper votre change dans le sac d'après course.

Le port de la combinaison est interdit.

L'athlète doit obligatoirement porter un bonnet de natation fourni par l'organisation pour la partie natation, il est de plus conseillé de ne pas porter le dossard durant l'épreuve de natation.

Il est interdit de monter sur le vélo dans l'aire de transition, il faut monter sur le vélo à la sortie du parc à vélo après la ligne blanche sous la surveillance des arbitres.

Aucune aide extérieure n'est autorisée.

Les déchets doivent être déposés dans les zones réservées sous peine de disqualification immédiate (carton rouge).

En cas de pénalité, une « penalty box » est située à la sortie de l'aire de transition et la pénalité devra être effectuée avant de partir en course à pied.

Les décisions des arbitres ne peuvent pas être discutées, elles sont sans appel.

La cour d'arbitre détermine les résultats finaux de la course. Les résultats sont alors définitifs. Il n'est pas possible d'attaquer la décision en justice.

Les lots ou trophées n'étant pas récupérés durant la remise des prix, ne pourront être remis à une autre date.



Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif.

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation. En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve. La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés.

A défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales de droit à l'image, chaque participant autorise expressément l'organisateur du Triathlon L du Lagon ainsi que ses ayants droits, tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lequel il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au Triathlon L du Lagon, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

Affichage des classements : à défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales, chaque participant autorise expressément l'organisateur du Triathlon L du Lagon, à faire apparaître nom, prénom ainsi que le club dans les différents classements de l'épreuve à laquelle il a participé.

Application du cahier des charges de la FFTRI.



Récompensés au classement général

- Hommes : 5 premiers
- Femmes : 5 premières

Récompensés par catégorie (non cumul des récompenses)

- Senior : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- Vétéran 1 : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- Vétéran 2 : 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- Vétéran 3 : 3 premiers hommes et 3 premières femmes

Equipes récompensées

-Equipes de 2 ou 3 sportifs :

Première équipe Femmes
Première équipe Hommes
Première équipe Mixte

-Equipes de 4 à 8 Sportifs :

Première équipe Femmes
Première équipe Hommes
Première équipe Mixte

Femmes : uniquement des femmes dans la composition de l'équipe
Hommes : uniquement des hommes dans la composition de l'équipe
Mixte : au moins une femme dans l'équipe ayant fait la course



Contacts de l'organisation

Aurore Palacio	80 55 74	palacio.aurore@gmail.com
Nicolas Lepauvre	90 03 00	nicolaslepauvre@hotmail.com
Sebastien Mabon	90 90 05	sebastien.mabon@gmail.com
Thibaut Demaneuf	81 09 87	thibautdemaneuf@gmail.com
Patrice Lechanteur	79 64 95	patlec988@gmail.com



<http://club.quomodo.com/astrimontdore>



As TRI Mont-Dore

Inscriptions en ligne : www.inlive.nc